

Conseil du CREA

Compte-rendu du 20 mars 2024

Présents : Yan Brailowsky, Gina Cesto, Hugo Chatellier, François Cusset, Myriam-Isabelle Ducrocq, Charlotte Gould, Joséphine Grebaut, Françoise Kral, Auréliane Narvaez, Martine Sekali, Benoît Tadié, Joanne Vrignaux.

Excusés : Michaël Roy, Laetitia Sansonetti, Naomi Toth (procuration : FK), Juliette Bouanani (procuration : G. Cesto), Flore Coulouma, Camille Debras (procuration : YB).

Absents: Laurence Gervais, Anne-Marie Paquet-Deyris.

La séance est ouverte à 16h31 en hybride.

1. Etat du budget (information)	1
2. Examen des demandes de financement (voir tableaux récapitulatifs envoyés séparément)	1
3. Classement des demandes pour la Commission recherche (voir dossier partagé)	2
4. Dossier d'évaluation HCERES (point d'étape)	2
5. Colloque UFR LCE (information)	2
6. Congrès Institut des Amériques 2025 (point d'étape)	2
7. Questions diverses	3

1. Etat du budget (information)

Au 20 mars, le CREA dispose de €28.424, et €11.000 en investissement. On a comparativement peu de colloques prévus cette année par rapport à l'an dernier. Nous ne sommes donc pas contraints à ce stade de l'année.

2. Examen des demandes de financement (voir tableaux récapitulatifs envoyés séparément)

Les demandes sont honorées à hauteur des montants habituels. L'examen de deux demandes de mission est repoussée afin de pouvoir clarifier le statut des demandeurs ; après le conseil, une des demandes est honorée partiellement, et l'autre demande est retirée (le demandeur est en délégation CNRS et va s'adresser à son unité d'accueil). Une demande pour un colloque est reprogrammée pour permettre au porteur d'obtenir des réponses de partenaires et d'invités potentiels.

Un membre du CREA demande un financement pour acquérir les droits de reproduction d'une image pour un ouvrage collectif. La demande est accordée. Il est rappelé que pour les

monographies (et non les ouvrages collectifs), la SAES dispose désormais d'un fonds dédié pour ce type de demande, et qu'il faut en profiter :

<https://saesfrance.org/bourse-pour-les-droits-de-reproduction-dimages-ou-de-citations/>

3. Classement des demandes pour la Commission recherche (voir dossier partagé)

2 demandes seront soumises à la CR, ordonnées en fonction du budget global et des priorités établies en conseil.

À noter que la CR offre des financements dédiés pour des projets en rapport avec l'Europe (projet EDUC SHARE). Pour les projets 2025, il est bon de se renseigner auprès des universités partenaires du réseau pour les associer quand cela est souhaitable.

4. Dossier d'évaluation HCERES (point d'étape)

Un point d'étape sur le rapport est fourni au conseil, et un échange a lieu sur la méthodologie retenue pour la rédaction de l'auto-évaluation. Des modifications sont proposées pour le portfolio.

L'évaluation aura lieu en novembre et se fera en distanciel. Le CREA se rassemblera dans une salle pour faciliter les échanges avec le jury. Il y aura différents huis clos au cours de la journée : avec les doctorants, les directions de groupes, les enseignants-chercheurs sans la direction du CREA, etc.

Il est demandé aux membres du CREA de bien vérifier sur HAL que leurs publications et communications sont répertoriées, car HAL servira de base pour la transmission des informations auprès des experts.

5. Colloque UFR LCE (information)

L'UFR organise les 3 et 4 juin 2024 des journées thématiques ouvertes à l'université et au public de la région (notamment les scolaires). Le sujet retenu est « Femmes : Langages, Corps, Émancipation ». Il y aura des tables-rondes dont le contenu doit être finalisé prochainement, ainsi que des performances.

Les différentes UR de l'UFR sont invitées à apporter leur contribution. Au titre du CREA, la direction propose de contribuer à hauteur de €1 000.

Il est rappelé qu'il faut prévenir les mastérants et les doctorants, qui sont invités à participer aux tables-rondes.

6. Congrès Institut des Amériques 2025 (point d'étape)

Pour le congrès IdA, les choses avancent. Anne-Marie Paquet-Deyris est au Comité d'organisation, ainsi que Joanne Vrignaud qui la remplace pendant le séjour d'A.-M.

Paquet-Deyris à Austin ; Auréliane Narvaez, Michaël Roy et Josephine Grébaut sont au Conseil scientifique, (CS). En tant que membres du CS, A. Narvaez et M. Roy sont chargés d'organiser

une table ronde, qui portera a priori sur « Biographie et histoire dans les Amériques » (titre provisoire). Si des collègues veulent participer, qu'ils/elles n'hésitent pas à se manifester. L'IdA a besoin d'une signification d'engagement du CREA (demande d'H. Aji).

7. Questions diverses

- **Est-il possible de rémunérer des doctorants ou mastérants ?** Pour les doctorants, il y a la possibilité de donner des points ECTS quand ils organisent des événements. Pour les rémunérations, cela dépend de leur statut et c'est souvent compliqué. On peut plus facilement les rémunérer s'ils passent par un statut d'auto-entrepreneur avec facturation classique. On peut également prévoir des avantages en nature (par exemple : financement d'un déplacement pour assister à un colloque au-delà du crédit annuel proposé par le CREA ; acquisition de livres ou de matériel informatique...). La rémunération horaire pour les vacances est actuellement de €13,33 brut/heure pour les doctorants et de €12,85 brut/heure pour les mastérants.
- **Quand aura lieu la campagne pour les Contrats doctoraux ?** Les calendriers de dépôt ne sont pas parus, mais ce seront les mêmes que l'an dernier d'après la direction de l'ED. Le conseil du CREA n'a plus à classer les demandes, mais il est encouragé de discuter en amont des différentes candidatures pour bien les préparer et présenter les candidatures les plus à même de recueillir le plus grand nombre de suffrages et ne pas émietter les voix lors de la délibération du conseil de l'ED. Il faut aussi se souvenir qu'il y a plusieurs types de contrats, et qu'il faut se préparer pour chacune en fonction des projets de thèse : UPN, ArTeC, UPL (maintenus malgré la dissolution de la COMUE) etc. Les entretiens pour les contrats doctoraux de l'ED 138 auront lieu le 7 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 18h08.